

Il n'y a pas de « loup solitaire », mais des réseaux islamistes qui organisent les attentats



L'organisation État islamique (EI) créée en juin 2014, et son précurseur dans la terreur « Daech » (acronyme arabe signifiant « État islamique d'Irak et du Levant) utilisent depuis longtemps les réseaux sociaux pour diffuser leur idéologie mortifère. On estime que 90 000 pages ont été publiées en arabe sur Facebook, Twitter et autres réseaux, et 40 000 pages dans d'autres langues, principalement en anglais et en français. Cela a pu assurer à ces organisations un recrutement permanent de leurs éléments et un soutien moral efficace qui rompt leur apparente solitude.

Quand les politiques et les médias évoquent des « loups solitaires » pour tel ou tel attentat, ils nous trompent.

Origine de l'expression « loup solitaire »

Contrairement à ce que pensent certains, la stratégie du « loup solitaire » à qui on a attribué certaines attaques terroristes en Europe, aux États-Unis et ailleurs, n'est pas née d'abord avec Al-Qaïda avant d'être adoptée par Daech puis par l'État islamique. Le terme « lonely wolf » est apparu en fait aux États-Unis dans les années 1990, selon l'*Anti-Defamation League*, et vient des suprématistes blancs Alex Curtis et Tom Metzger. Ils incitaient leurs propres membres à agir en suivant la tactique du « loup solitaire » afin de gommer tout contact avec leur structure instigatrice et de dérouter ainsi les services de sécurité.



Les dix recommandations de Daech à ses recrues

Sous l'organisation d'Al-Qaïda en Irak, une stratégie initiale de petites cellules a évolué avec Ben Laden qui l'a fusionnée avec la technique appliquée par les espions individuels. Daech a publié un opuscule de 62 pages comportant [10 recommandations](#)

reprises en 2016 par les *Publications du califat pour les médias* de l'EI qui représentent la base de l'activisme de tout groupe terroriste. Les terroristes travaillent d'une façon secrète comme des meutes de loups dont les membres se séparent pour passer à l'action, peu importe la durée qui précède le passage à l'acte. Voici un aperçu concis de ces recommandations. Pour commettre un acte terroriste, il faut :

1. s'éloigner si possible du domicile principal et se déplacer d'une région à une autre
2. éviter l'utilisation des téléphones portables. Chiffrer les communications
3. se raser la barbe
4. fréquenter les bars sans exagérer les libations d'alcool
5. porter des vêtements occidentaux. Les vêtements ne doivent pas être neufs pour accréditer l'idée que celui qui les porte est intégré à son environnement pour ne pas éveiller les soupçons. Utiliser des parfums pour homme à l'alcool et non à l'huile. Porter des croix
6. ne pas prier dans les mosquées de façon régulière
7. contacter les membres dans des lieux publics très fréquentés qui leur serviront de camouflage. Pour saluer un frère ne pas utiliser le salut islamique du genre « *al-salâm 'alaykom* »
8. fournir aux membres le matériel militaire et logistique et le stocker dans des lieux connus des seuls membres de la cellule
9. se réunir une fois juste avant l'opération afin de déterminer les cibles, la finesse de l'exécution et la façon de se retirer
10. s'équiper de ceintures explosives et tuer le plus grand nombre de mécréants.

Mohammad Merah, qu'on a considéré un temps comme un « loup solitaire », a en tout point suivi les mêmes orientations ci-dessus. Il a exécuté, le 11 mars 2012, ce que Daech appelle « la glorieuse razzia de Toulouse ». Toutes ces orientations

sont de la pure taqîya (dissimulation) si chère à l'islam.

Le « loup solitaire » est un leurre

Le journaliste de [France 24](#) Wassim Nasr a affirmé le 14 juin 2016 : *« il n'y a pas de loup solitaire dans l'histoire des attentats jihadistes [...] On découvre à chaque fois qu'il y a des ramifications, des contacts, des soutiens logistiques [...] Il y a toujours, en arrière-plan, des gens qui aident ».*

De même pour [Gilles Kepel](#), qui estimait le 10 janvier 2015 : *« La théorie du loup solitaire est une imbécillité. Elle a été mise en place par des pseudo-universitaires et quelques journalistes qui les suivaient, qui ne travaillent pas et qui ne connaissent pas la réalité des textes [de l'islam] et de l'action des jihadistes. C'est un pur fantasme, ça n'a jamais existé. Il y a des individus qui agissent éventuellement seuls ou à deux mais ils font partie de réseaux. Ils ont été inspirés. Pour ceux qui ont pris la peine de s'intéresser à ce qu'a fait Daech, cette théorie ne tient, bien sûr, pas une seconde ».*

Pour nos politiques, le « loup solitaire » est un subterfuge

Face aux attaques répétées des jihadistes sur notre territoire (Charlie Hebdo, le Bataclan, Nice etc.), les politiques refusent d'accuser l'idéologie islamique qui est à l'origine de cette haine de notre culture et de la civilisation occidentale. La notion de « loup solitaire » leur permet de ne pas nommer les responsables. C'est un moyen jugé plus crédible que de qualifier un terroriste de « déséquilibré » qui n'a ni attache idéologique ni complicité (à moins de considérer que tout adepte de l'idéologie islamique est forcément un déséquilibré...). Ainsi, il est plus facile d'endormir le peuple de France, de le rassurer afin de préserver la paix sociale, de ne pas faire de vagues, de ne pas réveiller les diables qui ne dorment que d'un œil dans les banlieues. Les élus doivent assurer leur réélection en bénéficiant du vote musulman. Sans

oublier les financements de nos clients des pays islamiques. Quand les Français se réveilleront ils n'auront que des larmes de sang pour pleurer.

Nous doutons que la nouvelle loi sur la haine (loi Avia) vise aussi les textes et les exhortations de l'idéologie islamique qui pullulent sur internet (et dans les mosquées). Nous attendons de l'application de cette loi qu'elle ne fasse pas deux poids, deux mesures.

Bernard Dick

Au 17/07/2019

Nombre d'attaques terroristes islamistes mortelles :

